

Diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport - spécialité "animation socio-éducative ou culturelle" - mention "direction de structure et de projet"

RNCP4910 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	DESJEPS — Diplôme d'état supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	44067, 15454
Code(s) ROME	K1802
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES · SIRET : 13001658700011

Partenaires habilités

34 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 34 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASSOCIATION CEMEA RHONE ALPES	40416999700081	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA PROMOTION DE L'ENVIRONNEMENT DANS LE VAL D'AUTHIE	31683074400025	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION REGIONALE DES CEMEA DE NORMANDIE	33503628100020	Former et organiser l'évaluation
ASSO REGION DES CEMEA DES PAYS DE LOIRE	33748609600049	Former et organiser l'évaluation
ASS REG FORMATION TRAVAUX SOCIO-EDUCATIF	32721562000045	Former et organiser l'évaluation
ASS REGIO MAR CTRE ENTR METH EDUC ACTIV	33514879700012	Former et organiser l'évaluation
ASS REG NORD PDC DES CEMEA	33488535700031	Former et organiser l'évaluation
BLUE UP FORMATION	83766343400053	Former et organiser l'évaluation
CEMEA BOURGOGNE FRANCHE COMTE ASSOCIATION TERRITORIALE	43354238800023	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 34 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp4910-diplome-d-etat-superieur-de-la-jeunesse-de-l-education-populaire-et-du-sport-specialite-animation-socio-educative-ou-culturelle-mention-direction-de-structure-et-de-projet/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le directeur exerce en autonomie son activité d'encadrement, en utilisant le champ d'intervention défini par la mention 'animation socio-éducative ou culturelle' dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique, technique et logistique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il conduit, par délégation, le projet de la structure.

1- Il encadre des animateurs

Il encadre des stagiaires dans le cadre de formation de formateurs.

2- Il encadre des activités complexes de formation

Il organise des actions de formation adaptées aux besoins des réseaux professionnels de l'organisation ;

Il coordonne la mise en oeuvre d'actions de formation de formateurs ;

Il anime des actions de formation de formateurs ;

Il participe aux échanges professionnels dans le cadre de formations de formateurs ;

Il établit les comptes rendus et les bilans pédagogiques.

3- Il conçoit le projet de la structure et la dirige

Il partage les analyses stratégiques avec les instances dirigeantes ;

Il anime une démarche d'ingénierie de projet ;

Il pilote le projet de développement d'une organisation ;

Il organise les différentes délégations ;

Il organise la communication interne et externe ;

Il conçoit une stratégie de développement des ressources humaines ;

Il accompagne l'équipe dans l'analyse de son organisation de travail ;

Il établit les budgets prévisionnels ;

Il gère les relations sociales au sein de l'organisation ;

Il organise le contrôle qualité ;

Il contrôle les différentes procédures d'exécution budgétaire ;

Il anime les relations entre les bénévoles et les salariés ;

Il anime les partenariats nécessaires au projet de développement ;

Il réalise le bilan d'activité d'une organisation ;

Il conduit l'évaluation du système de travail ;

Il analyse le compte de résultat et le bilan annuel ;

Il propose aux instances dirigeantes de nouvelles perspectives de développement.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités et compétences attestées :

1

Animer des actions de formation de formateurs.

Favoriser les démarches participatives.

2

Organiser des actions de formation de formateurs ;

Concevoir des actions de formation adaptées aux besoins des réseaux professionnels de l'organisation ;

Participer aux échanges professionnels dans le cadre de formation de formateurs ;

Evaluer des actions de formation.

3

Construire la stratégie d'une organisation du secteur ;

Préparer la prise de décision stratégique ;

Elaborer un projet de développement dans une perspective d'éducation populaire ;
Formaliser un projet de développement dans une perspective d'éducation populaire ;
Mobiliser les instances dirigeantes élues ;
Mobiliser les ressources internes dans la préparation d'un projet de développement ;
Gérer les ressources humaines d'une organisation du secteur ;
Gérer les ressources financières d'une organisation du secteur ;
Concevoir le plan de formation du personnel ;
Procéder à l'évaluation du personnel ;
Diriger un projet de développement dans une perspective d'éducation populaire ;
Organiser le système de travail ;
Piloter les partenariats de l'organisation ;
Conduire l'évaluation du projet de développement ;
Rendre compte de la mise en oeuvre de la délégation.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le directeur travaille notamment dans le cadre d'associations de jeunesse, d'éducation populaire ou de sport, de collectivités publiques, de regroupements intercommunaux, du secteur médico-social, d'entreprises du secteur marchand ou de l'économie sociale...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Directeur, chef de projet, directeur d'équipement, délégué régional, responsable de secteur, directeur de service, directeur de structure.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est nommé par le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la vie associative. Il est présidé par un fonctionnaire de catégorie A. Il est composé, outre son président et à parts égales : – de formateurs et de cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents du ministère chargé de la jeunesse et des sports ; – de professionnels du secteur d'activité, à parité employeurs et salariés, choisis sur proposition des organisations représentatives.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Idem

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle

8 771 €

Selon la branche 7 896 € – 8 966 €

Prise en charge	Branches concernées
8 771 €	Valeur par défaut · 207 branches
8 966 €	CPNEF de l'audiovisuel, CPNEF de la Branche des organismes de formation, CPNEF des acteurs du lien social et familial (ALISFA)
8 964 €	CPNEFP de la branche négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques
8 924 €	CPNEF Sport
7 896 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 01/01/2025

Date de dernière délivrance possible 30/06/2027

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP39931

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Ministère de la jeunesse et des sports Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ)

<http://www.jeunesse-sports.gouv.fr>

<http://www.cidj.com>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4910/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 10/2025 à 10/2026

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	158
Parcours menés à terme	180

Taux d'achèvement	114 %
Période	02/2022 – 06/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	287
Montant total engagé	833 465 €
Coût moyen par dossier	2 904 €
Durée moyenne	752 h
Période	01/2020 – 11/2024
France compétences	71 %
France Travail	18 %
Reste à charge titulaire	4 %
Entreprise	3 %
Régions	3 %
État	1 %
OPCO	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.